

Accueil et prise en charge des patients étrangers Chirurgie lourde : 50 hôpitaux et cliniques européens engagés dans un « Airbnb » médical

Un site propose à des patients étrangers de venir se faire opérer en France à des prix compétitifs par rapport à leur pays d'origine.

« Patient aisé américain, australien ou en provenance des pays du Golfe nécessitant opération chirurgicale cherche médecin et hôpital français disponibles. Pour tout renseignement, contacter Indigomed.net. »

Fantaisiste, cette petite annonce aurait pu trouver sa place sur le site Internet d'Indigomed, surprenant « Airbnb » médical fondé par un entrepreneur et un médecin généraliste reconvertie dans l'assurance. Sur le papier, le principe est simple : faciliter le lien entre une patiente étrangère en demande de soins lourds et la crème de la médecine européenne, à des prix compétitifs (par rapport au pays de résidence, surtout les États-Unis). Une cinquantaine de cliniques, hôpitaux et établissements privés à but non lucratif, principalement français mais aussi allemands et italiens, sont déjà partenaires.

En préparation depuis 2015, cette initiative privée concrétise en partie les propositions de l'économiste Jean de Kervasdoué, missionné en 2014 par le Quai d'Orsay et le ministère de la Santé pour valoriser l'accueil dans les hôpitaux français de patients étrangers. À la clé : un potentiel de deux milliards d'euros sur cinq ans.

L'AP-HP plébiscitée

Dans l'Hexagone, le site, qui se positionne clairement sur des interventions lourdes, met en avant Necker, Robert-Debré, la Pitié-Salpêtrière et Cochin, soit les « grands hôpitaux universitaires parisiens » de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (APHP).



Un site met en relation des patients étrangers et des établissements français

La Fondation Rothschild, l'Institut Curie, Montsouris, Les Diaconesses, Saint-Joseph et les Nouvelles cliniques Nantaises sont également cités. Tous bénéficient d'une fiche d'identité détaillée. Question « renommée », le classement du magazine « Le Point » côtoie le degré de certification de la Haute autorité de Santé (HAS). Photos de qualité et plan cartographique complètent l'offre.

Comment ça marche ? Indigomed se présente comme un service de deuxième avis médical en ligne proposé par les assurances à leurs adhérents (patients internationaux). Exemple type : une Américaine dans l'attente d'une mastectomie totale. Le site va lui faire une proposition de soins dans un hôpital européen partenaire assortie d'un devis forfaitaire : dans cet exemple, 25 000 euros iront à l'établissement qui prendra en charge l'opération dans les deux à trois semaines après ouverture du dossier. Dans ce cas figure, Indigomed se partage 750 euros avec le médecin traitant du patient étranger, rémunéré pour le suivi postopératoire. Le trajet, l'hôtel, la traduction du dossier médi-

cal et les frais de visa sont facturés en option.

12 000 médecins, 180 procédures chirurgicales

Depuis l'ouverture du site il y a un mois, seuls sept patients ont utilisé Indigomed : trois Australiens, deux Américains, un Dubaïote et un dernier en provenance du Maghreb. L'expertise française en urologie, en chirurgie reconstructrice après un cancer du sein et en cardiologie les a convaincus.

Avec ses établissements partenaires, Indigomed affiche un tableau de chasse de 12 000 spécialistes européens de 250 maladies, susceptibles de prescrire 180 interventions chirurgicales ou traitements médicaux. Indigomed affirme que l'accueil de cette clientèle étrangère « pourrait permettre une augmentation de ressources de 20 % voire 30 % pour certains hôpitaux, sans pour autant porter préjudice aux patients français en termes de disponibilité et d'accès aux soins ».

PDG et fondateur de la plateforme, Massimo di Cilia insiste : pas question de parler de tourisme médical ou de filière « VIP » pour riches patients étrangers. « Nous visons la classe moyenne qui cherche des soins de qualité sans payer une fortune, assure-t-il au « Quotidien ».

Le site se contente de connecter les patients internationaux, leurs médecins traitants et les établissements partenaires (et de transférer les dossiers médicaux). « Nous n'avons pas notre mot à dire sur la façon dont les hôpitaux rémunèrent ensuite les praticiens. Ce n'est pas de notre ressort. » Contactée par le « Quotidien », l'AP-HP n'a pas été en mesure de répondre à nos questions. Anne Bayle-Iniguez

Quand la fiction forme à la réalité À Paris VI, les étudiants analysent la relation médecin-patient sur grand écran

À l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI), des carabins ont suivi pendant 15 jours une formation originale basée sur la critique et l'analyse de films mettant en scène des médecins.

La médecine ne se pratique pas dans la réalité comme dans les manuels.

Pour la première fois, une vingtaine de carabins de deuxième et quatrième années ont suivi un cours non scientifique baptisé « Médecine à l'écran » à l'université Paris VI. Cette unité d'enseignement proposée sur deux semaines a pour objectif de fournir aux étudiants des clés pour analyser la pratique de la médecine dans différentes situations et en tirer les enseignements pour leur futur métier.

À l'origine de ce cours atypique, le Dr Olivier Steichen, médecin interniste de l'hôpital de Tenon et surtout cinéophile. « Paris V et Paris VII avaient déjà proposé un enseignement similaire mais avec une approche philosophique, explique-t-il au « Quotidien ». Je souhaitais que le cours soit connecté à la pratique quotidienne des médecins. » Selon le Dr Steichen, regarder puis décortiquer une œuvre cinématographique permet d'aider les étudiants à « prendre en compte les déterminants contextuels nécessaires à une décision médicale pertinente », poursuit-il. Les carabins sont confrontés à diverses situations, à l'hôpital, en ville, en campagne, en mission humanitaire, des environ-

nements qui ne leur sont pas forcément familiers.

De « Grey's Anatomy » à « Shutter Island »

La première semaine de cours est consacrée au visionnage de films tels que « Barberousse » d'Akira Kurosawa, qui raconte la relation entre un médecin de campagne et son nouvel assistant, ou « Hippocrate » de Thomas Lilti, sur l'apprentissage d'un jeune interne. Les élèves analysent collectivement en classe le rapport entre le médecin et le malade. Le Dr Steichen a également fait intervenir Marie Agostini, la réalisatrice de « L'École de Médecine », documentaire en dix épisodes retraçant le quotidien d'étudiants en médecine, et Frédérique Leichter-Flack, maître de conférences en littérature et en philosophie, qui s'intéresse à l'éthique à travers la fiction contemporaine. Les étudiants ont également étudié la série « Grey's Anatomy » où les films « Contagion » et « 2012 ».

La deuxième semaine, ils ont été répartis par groupe et ont planché sur deux ou trois films sélectionnés à partir d'une quinzaine de long-métrages (dont « Shutter Island » de Martin Scorsese, « Le dernier roi d'Écosse » de Kevin Macdonald ou « Intouchables » d'Olivier Nakache et Éric Toledano...). À la fin de la formation, chaque binôme était invité à rendre un travail de synthèse et de critique des œuvres.

Sophie Martos

Sécurité à l'hôpital À Toulouse, le CHU, la police et la justice unissent leurs forces contre la violence

Le CHU de Toulouse a signé une convention avec les forces de l'ordre et la justice pour lutter plus efficacement contre les actes de violence et incivilités en forte hausse ces dernières années.

1 116. C'est le nombre de signalements d'actes de violence et d'incivilités, enregistré en 2015 par la direction du CHU de Toulouse à l'encontre du personnel soignant.

« Ce résultat en hausse est basé uniquement sur le déclaratif, car les incidents ne sont pas obligatoirement signalés, nous pensons donc que le résultat réel est encore plus élevé », estime André Aubaret, le conseiller sécurité au CHU. Un poste créé il y a deux ans par la direction de l'hôpital. Face à cette escalade, l'hôpital vient donc de signer une convention avec la police nationale et municipale, la gendarmerie et le ministère de la Justice. Son objectif ? Sécuriser les équipes de soignants avec un système d'alerte privilégié (un numéro de téléphone), mettre en place des procédures qui facilitent l'intervention des forces de l'ordre et améliorer la coordination des différentes procédures judiciaires engagées. Le dépôt de plainte sera ainsi facilité pour

les personnels hospitaliers victimes de violence.

Parmi les services les plus concernés par cette problématique, les urgences et le SAMU arrivent en tête (les trois quarts des déclarations), tandis que le quart restant concerne les services de gériatrie et de gérontologie.

« Aux urgences et au SAMU, nous sommes les premiers concernés par ces actes de violence et d'incivilité car nous sommes l'interface entre la ville et l'hôpital », observe le Pr Vincent Bounes chef de service du SAMU 31.

Les violences verbales monnaie courante

Il décrit notamment des problèmes récurrents pour les équipes du SAMU lors de leurs interventions dans des quartiers difficiles. « Nous sommes parfois confrontés à des situations de violences urbaines, à des règlements de compte, et il peut y avoir des risques de représailles contre les soignants. S'il n'y a pas eu à ce jour de menaces avérées, la tension est forte et palpable », constate le médecin. La convention officialise donc que les forces de l'ordre sécurisent et « escortent » désormais tous les déplacements du SAMU dans les zones estampillées à risque à Toulouse.

La convention vise également à apaiser la situation parfois explosive des services d'urgence. « Nous y accueillons beaucoup de patients fragilisés psychologiquement et les violences verbales sont monnaie courante », ajoute le Pr Bounes.

Dernier incident en date, un patient s'est présenté aux urgences avec une arme (qui s'est finalement avérée factice) et a menacé des soignants. « Ces situations sont extrêmement stressantes pour les soignants, explique le patron du SAMU 31. La convention nous permet désormais d'entrer plus facilement en contact avec la police avec un numéro de téléphone dédié. »

Enfin les services de gériatrie et de gérontologie sont aussi confrontés à des incidents fréquents. Ici point de délinquance, mais des personnes âgées qui connaissent des poussées aiguës de violence et dont l'agressivité est parfois très difficile à maîtriser pour le personnel soignant. « Nous allons mettre en place une collaboration avec la police, eux sont capables de maîtriser les patients sans leur faire mal et nous prenons le relais avec les soins », conclut le Pr Bounes.

De notre correspondante
Béatrice Girard

Santé connectée Téléassistance : Orange et Harmonie mutuelle veulent innover ensemble

Un partenariat de 1,2 million d'euros a été conclu par Orange et Harmonie mutuelle pour trois ans. Objectif : lancer des services connectés autour des sorties d'hospitalisation et de l'assistance à domicile des personnes isolées.

Deux poids lourds des secteurs de l'assurance santé et des télécommunications imaginent ensemble des solutions digitales afin d'améliorer les parcours de soins.

En contact depuis 2013, Harmonie mutuelle et Orange ont signé un « partenariat d'innovation exclusif » afin de financer des expérimentations de nouveaux services en e-santé pendant trois ans, à hauteur de 1,2 million d'euros.

Les sorties d'hospitalisation, le mieux-vivre à domicile pour les personnes isolées ou malades, et les plateformes santé interconnectées figurent parmi les axes prioritaires. « L'objectif est de passer en revue l'intégralité des parcours et de voir comment ceux-ci peuvent être transformés, précise Catherine Touvre, directrice générale d'Harmonie mutuelle. L'un des intérêts de ces technologies, c'est de détecter ce qui ne se fait pas pour apporter des services de prévention ». Des parcours de soins seront sélectionnés pour

expérimenter des projets digitaux à partir de 2017.

Des capteurs pour sécuriser

Un service de suivi du patient en sortie d'hôpital utilisant la solution de télémédecine sans Smartphone « My Health Box », développée par Visio-med et Orange, fait partie des projets à l'étude. Il s'agit d'une mallette regroupant des objets connectés (thermomètre sans contact, oxymètre de pouls, autotensiomètre...) sélectionnés selon la nature du suivi du patient par le service hospitalier. Ces objets sont connectés à un petit boîtier qui invite le patient à effectuer des mesures transmises automatiquement aux professionnels de santé de manière sécurisée via le réseau d'Orange.

À l'occasion de leur partenariat, Harmonie mutuelle et Orange ont également présenté un service de téléassistance baptisé « Phony ». La solution repose sur des capteurs qui détectent divers événements (malaise, chute, incendie, inondation) et transmettent les données à une plateforme de téléassistance par le biais du boîtier « Live Intercom » d'Orange. Le dispositif, proposé depuis le début du mois de mai sur abonnement aux adhérents d'Harmonie mutuelle, vise à favoriser le maintien des personnes isolées à domicile.

David Bilhaut